



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des communes SCom
Amt für Gemeinden GemA

Péréquation financière intercommunale dans le canton de Fribourg

De la réforme à l'évaluation du système

**Conférence des autorités cantonales de surveillance
des finances communales – CACSFC**

Gilles Ballaman
Berne – 18 septembre 2014

—
Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

Sommaire

Réforme du système

Péréquation des ressources

Péréquation des besoins

Résultats

Évaluation de la péréquation



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Péréquation financière intercommunale – canton de Fribourg
CACSF – Berne – 18.09.2014

Réforme du système

De la classification...

→ jusqu'en 2010

loi du 23 novembre 1989 sur le calcul de la capacité financière et la classification des communes (abrogée)

- > système indirect vertical de solidarité financière concernant 27 transferts communes → État intégrant 6 formules péréquatives
- > un seul instrument mélangeant ressources et besoins
- > opacité du système
- > meilleure prise en compte des besoins des communes centres

Réforme du système

... à la péréquation financière

→ dès 2011

loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) (RSF 142.1)

- > abandon des flux financiers «péréquatifs» communes → État
- > introduction d'une péréquation directe avec mise en place de deux instruments distincts:
 - > **péréquation des ressources** (horizontale)
 - > **péréquation des besoins** (verticale)
- > volonté de transparence dans le nouveau système
- > neutralité des fusions de communes

Péréquation des ressources

1^{er} instrument

Objectif de la péréquation des ressources

article 3 LPFI

La péréquation des ressources a pour objectif de compenser partiellement les disparités du potentiel fiscal des communes.



ETAT DE FRIBOURG
STADT FRIEBURG

Péréquation financière intercommunale – canton de Fribourg
CACSF – Berne – 18.09.2014

5

Péréquation des ressources

8 impôts représentatifs

	potentiel en fr. (2009+2010+2011)	pondération
> revenu des personnes physiques	1'960'884'112	64,35 %
> fortune des personnes physiques	213'438'392	7,01 %
> bénéfice des personnes morales	314'921'383	10,34 %
> capital des personnes morales	67'482'792	2,22 %
> part de l'impôt à la source	62'791'921	2,06 %
> prestation en capital	45'677'998	1,50 %
> contribution immobilière (taux 3‰)	308'082'962	10,11 %
> part de l'impôt sur les véhicules	73'506'391	2,41 %
total (péréquation 2014)	3'046'785'949	100,00 %



ETAT DE FRIBOURG
STADT FRIEBURG

Péréquation financière intercommunale – canton de Fribourg
CACSF – Berne – 18.09.2014

6

Péréquation des ressources

Indice du potentiel fiscal IPF

- > établissement de 8 indices partiels des ressources
 - > rendement, en franc par habitant, calculé sur une moyenne de 3 années de statistiques fiscales connues
 - > pondération des indices en fonction du volume de chaque impôt correspondant, par rapport à la totalité des impôts pris en compte
- > établissement de l'**indice du potentiel fiscal IPF**
 - > addition des 8 indices partiels
 - > IPF moyen de l'ensemble des communes = 100,00 points
 - > *si IPF supérieur à 100,00 = communes contributrices*
 - > *si IPF inférieur à 100,00 = communes bénéficiaires*

Péréquation des ressources

Détermination et évolution du montant

volume des effets péréquatifs
dans le système de classification



2,5% du total du potentiel annuel
des ressources fiscales représentatives



soit un montant de **25,64 mio fr.** en 2014

Péréquation des ressources

Répartition du montant

- > **pour les communes contributrices** (IPF > 100,00)
 - > contribution de 25,64 mio fr. répartis en fonction de leur population légale pondérée par leur IPF (formule proportionnelle)
- > **pour les communes bénéficiaires** (IPF < 100,00)
 - > attribution de 25,64 mio fr. répartis proportionnellement en fonction de leur population légale pondérée par leur IPF (formule proportionnelle)

- > **système de solidarité financière horizontale directe**

Péréquation des besoins

2^{ème} instrument

Objectif de la péréquation des besoins

article 9 LPFI

La péréquation des besoins a pour objectif de compenser partiellement les besoins financiers des communes évalués au moyen d'un indice synthétique des besoins.

Péréquation des besoins

Critères de besoins

5 critères retenus

→ relation de causalité entre le critère...

- > densité de la population
1 + 58 + 6
- > taux d'emploi
1 + 6
- > croissance démographique
1 + 6
- > personnes âgées de 80 et plus
41 + 44 + 57
- > enfants en âge de scolarité obligatoire
200 + 210 + 217 + 221

10 tâches exprimant les besoins

... et la tâche

- 1 ordre public
- 200 école enfantine
- 210 cycle scolaire obligatoire
- 217 transports scolaires
- 221 écoles spécialisées
- 41 homes médicalisés
- 44 soins ambulatoires
- 57 résidences pour pers. âgées
- 58 aide sociale
- 60 transports et communications

Péréquation des besoins

Indice synthétique des besoins ISB

- > établissement de 5 indices partiels des besoins
 - > transformation des données statistiques en indices
(moyenne des 3 dernières années statistiques connues)
- > établissement de l'**indice synthétique des besoins ISB**
 - > addition des 5 indices partiels
 - > ISB de l'ensemble des communes = 100,00 points
 - > *toutes les communes sont bénéficiaires*
- > quelle pondération des 5 indices partiels ?

Péréquation des besoins

Pondération des critères

	dépenses nettes (2010+2011+2012)	pondération
> densité de la population	395'138'773	19,29 %
> taux d'emploi	270'333'375	13,20 %
> croissance démographique	270'333'375	13,20 %
> personnes âgées de 80 et plus	224'614'342	10,97 %
> enfants en âge de scolarité oblig.	887'835'770	43,34 %
total (péréquation 2014)	2'048'255'635	100,00 %

Péréquation des besoins

Calcul et répartition du montant des besoins

- > volume du montant de la péréquation des besoins fixé à **50% de celui des ressources**, soit **12,82 mio fr.** en 2014, financé exclusivement par l'État
- > **toutes les communes sont bénéficiaires**
 - > attribution du montant des ressources calculé en fonction de leur population légale pondérée par leur ISB (formule progressive avec l'ISB élevé à la puissance $\kappa = 4$)
- > **système de solidarité financière verticale directe**

Résultats

Deux instruments de solidarité financière directe

Péréquation des ressources

- > 8 impôts représentatifs
- > potentiel fiscal
- > statistiques fiscales sur 3 ans

IPF indice du potentiel fiscal

- > 25,6 mio fr. en 2014
2,5% du potentiel fiscal (année 2011)
- > répartition horizontale
33 contributrices → 130 bénéficiaires

Péréquation des besoins

- > 5 critères
- > 10 fonctions
- > données statistiques sur 3 ans

ISB indice synthétique des besoins

- > 12,8 mio fr. en 2014
50% du montant des ressources
- > répartition verticale
État → 163 communes bénéficiaires

→ *montant(s) à libre disposition des communes bénéficiaires*



ÉTAT DE FRIBOURG
STADT FRIEBURG

Péréquation financière intercommunale – canton de Fribourg
CACSF – Berne – 18.09.2014

15

Résultats

Effet financier du changement de système (2011)

Fribourg

classification ICF 134,65 (classe 2)
commune contributrice - 6'216'720 fr.

péréquation IPF 117,64 ISB 110,28
contributrice des ressources - 5'091'920 fr.
bénéficiaire des besoins + 2'037'060 fr.

effet net du changement + 3'161'860 fr. (positif)



ÉTAT DE FRIBOURG
STADT FRIEBURG

Péréquation financière intercommunale – canton de Fribourg
CACSF – Berne – 18.09.2014

16

Résultats

Effet financier du changement de système (2011)

Gruyères

<i>classification</i>	<i>ICF 84,91 (classe 5)</i>
commune bénéficiaire	+ 408'530 fr.
<i>péréquation</i>	<i>IPF 86,23 ISB 98,13</i>
bénéficiaire des ressources	+ 208'350 fr.
bénéficiaire des besoins	+ 66'540 fr.
effet net du changement	- 133'640 fr. (négatif)

Évaluation de la péréquation

Système de péréquation évolutif

évaluation périodique du système de péréquation
après 3 ans d'application, puis tous les 4 ans

- > bilan du système
- > performance des instruments
- > pertinence des critères
- > autres critères en fonction de statistiques et données disponibles (longueur de routes, critère social, etc.)

Documentation

